

**COMMUNE DE GABIAN (34320)****Extrait de délibération du Conseil Municipal****Séance du Mercredi 3 Avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf, et le Mercredi 3 Avril 2019 à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

**Présents** : Mesdames FLAMENT Chantal, GALZY Isabelle, JOURDAN Agnès.  
Messieurs ALLEMANY Christian, FOREZ Daniel, PAGEOT Emmanuel, SOULIE Christophe.

**Membres absents** : Mesdames FELIX Maryse, GARRIGUE Sandrina.  
Monsieur BERTHOMIEU Michel.

**Secrétaire de séance** : Monsieur FOREZ Daniel.

**19/2019 Affectation des résultats 2018 - Budget CCAS**

Après avoir examiné le compte administratif, il y a lieu de statuer sur l'affectation du résultat de l'exercice 2018. Je vous propose d'affecter ce résultat de fonctionnement comme suit :

		DEPENSES	RECETTES	Résultat
Réalisation de l'exercice 2018	Section de fonctionnement	-6713€	+300€	-6413€
	Section d'investissement			
Reports de l'exercice 2017	Report de fonctionnement (002)		+3246.53€	+3246.53€
	Report d'investissement (001)			
<b>TOTAL</b>		<b>-6713€</b>	<b>+3546.53€</b>	<b>-3166.47€</b>
<b>RESULTATS CUMULES</b>	Section de fonctionnement	-6713€	+3546.53€	-3166.47€
	Section d'investissement			
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>-6713€</b>	<b>+3546.53€</b>	<b>-3166.47€</b>

Le résultat à affecter au budget CCAS 2019 sera donc négatif de -3166.47€ net.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- SE PRONONCE FAVORABLEMENT.
- APPROUVE l'affectation des résultats du Budget CCAS 2018.
- AUTORISE Monsieur Le Président à signer tous documents relevant de cette décision.

Fait et délibéré le jour, mois, an que dessus.

Le Maire,  
Francis BOUTES